

La Combe aux Princes

Haute Joux - Champagnole - Nozeroy - Foncine le Haut - Mignovillard (39250)







(Laurent Cheviet)

Ambiance froide et nordique

Passage dans les combes perchées du massif de la Haute-Joux dont la mythique Combe Noire et ses températures négatives record.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Longueur: 7.8 km

Dénivelé positif : 167 m

Difficulté : Piste moyenne

Type : Fermé

Thèmes: Grand Paysage

Itinéraire

Départ : Chalet de la Bourre (39250

MIGNOVILLARD)

Arrivée : Chalet de la Bourre (39250

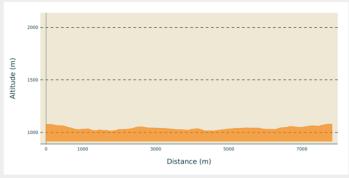
MIGNOVILLARD)

Communes: 1. Mignovillard (39250)

2. Vaux et Chantegrue

3. Vaux et Chantegrue (25160)

Profil altimétrique



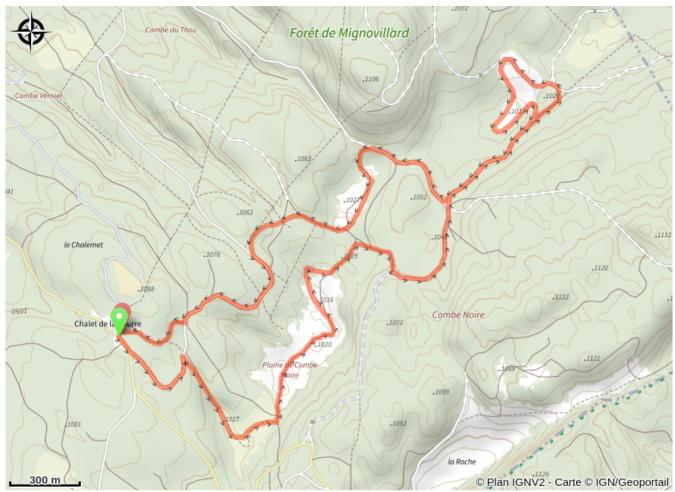
Altitude min 1014 m Altitude max 1079 m

Piste moyenne très nordique. Elle passe par les grandes combes du massif avec des portions de montées et descentes qui se succèdent.

Recommandations: à éviter par grand froid

Anecdote : les cuvettes à froid du massif du Jura : la combe Noire fait partie des combes les plus froides du massif (en condition anticyclonique, l'air froid plus lourd s'emprisonne dans les fonds de combe ou cuvettes). Enregistré -33,4 hiver 2021-2022.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



X Marquée fermée le 12/06/2025 à 14h15

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact:

Parc naturel régional du Haut-Jura 29 Le Village 39310 Lajoux 03 84 34 12 30 www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura 29 Le Village 39310 Lajoux 03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par

en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

¿ Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

15 place des Annonciades, 39250 NOZEROY

nozeroy@cnjtourisme.fr Tel: 03 84 51 19 15 http://www.cnjtourisme.fr



Source



ENJ / JL Girod

https://www.espacenordiquejurassien.com/